



MARAÎCHAGE VENTE DIRECTE

>> Objectif

Fournir des repères **afin de cibler les besoins minimum** (surface, matériel, cheptel, matériel végétal, bâtiments...) pour mettre en œuvre une production et en vivre dans le cadre d'une installation ou d'une diversification. **Le but est de montrer qu'avec un faible capital engagé, il est possible de générer une forte valeur ajoutée grâce à la compétence et au travail.**



PRODUCTION EN AGRICULTURE PAYSANNE ET/OU BIOLOGIQUE

PRÉALABLES

Une formation théorique et pratique est indispensable.
Dégager un revenu au moins égal au SMIC par actif.
Les données concernent une production en « régime de croisière ».
Les investissements correspondent à du matériel d'occasion.
Les primes PAC, subventions diverses et crédits d'impôts ne sont pas retenus.
L'aspect financier du foncier et des bâtiments n'est pas pris en compte volontairement (achat, fermage, auto-construction...). Ces deux postes sont à apprécier au cas par cas.

PRÉSENTATION

- > **Surface** : 1 ha 50 de plein champ dont 1500 m² de serres, irrigation indispensable. Il est important que le terrain ne soit pas inondable. Le maraîchage peut s'envisager sur tous types de sols (davantage de surfaces seront toutefois nécessaires pour des sols argileux qui imposent plus de rotation) et toute situation géographique, sachant que ces conditions vont influencer la précocité des cultures et leurs conduites. Prévoir une surface plus importante facilite les rotations et permet d'envisager de nouvelles cultures (arbres fruitiers, petits élevages...).
- > **Bâtiment de stockage** : matériel, légumes...
- > **Matériel** : tracteur, benne, semoir, planteuse, désherbeur thermique, véhicule de transport pour la vente, cultivateur, bineuse, buteuse, irrigation, herse, étrille etc.), table, parasol, balance.
- > **Serre**

FORMALITÉ	BÂTIMENT	TUNNEL ET SERRE
Déclaration	< 20 m ²	Hauteur comprise entre 1,80 et 4 m et surface au sol <= 2 000 m ²
Permis de construire	Entre 20 et 800 m ²	Hauteur > 4 m ou hauteur > 1,80 m et surface au sol > 2 000 m ²
Permis de construire avec recours d'un architecte	> 800 m ²	Surface > 2 000 m ²



PRODUCTION

ASSOLEMENT

L'assolement est fonction du nombre de légumes différents, des objectifs de ventes / productions et des rendements ainsi que des caractéristiques de chaque parcelle.

Il est impératif d'alterner les différentes familles de légumes (solana-cées, apiacées, cucurbitacées...) et les légumes gourmands (poireaux, pommes de terre, légumes racines en général), frugaux (légumes feuilles) et fournisseurs d'azotes (légumineuses). Éviter de laisser le sol à nu en hiver. Dans la mesure du possible, il est recommandé d'introduire un engrais vert dans la rotation lorsque la parcelle est libre.

DÉSHERBAGE

En préventif : travailler le sol en conditions séchantes pour éliminer les vivaces, cultiver sur bâche, repiquer en motte au lieu de semis direct, nettoyer rapidement les fins de cultures pour éviter les montées en graines, pratiquer les faux semis. La bâche tissée est coûteuse à l'achat mais peut durer 5 à 10 ans suivant la qualité, peut être remplacée par une bâche en polypropylène (durée de vie plus courte, beaucoup de déchet) ou une matière organique (paille, copeaux, etc.) encore moins onéreuse mais qui demande plus de travail.

En curatif : désherber sur le rang et entre les rangs dès que les herbes lèvent (herse étrille, désherbeur thermique, bineuse attelée, butteuse, pousse-pousse, binette...)

IRRIGATION

En année moyenne, il faut compter 500 à 700 m³ pour 1 000m² d'abri et 3 000 à 4 000m³/ha en plein champ.

L'eau est extraite d'un puits, d'un forage, d'une rivière ou d'un plan d'eau. On peut utiliser l'aspersion et le goutte à goutte sous serre et en plein champ. Les deux peuvent même être combinés. Cela dépend des cultures à arroser, du type de sol, du mode de désherbage, de la saison.

Prélèvement d'eau : les prélèvements d'eau sont soumis à déclaration ou autorisation (DDTM).



TEMPS DE TRAVAIL

Pour la surface donnée (1,5 ha, dont 10% de serres) le temps de travail est estimé à 2 400 h.

Cela représente le maximum pour une personne seule, et la plupart des personnes y arrivent 5 ans après l'installation. Les pointes de travail sont importantes et peuvent atteindre 70h/semaine en été. Très souvent les maraîchers arrivent à dégager 2 semaines de vacances annuelles et s'organisent pour ne pas travailler le dimanche.

Le temps de travail est à peu près équitablement réparti entre les cultures (travail du sol, semis, désherbage), les récoltes et la commercialisation. Ces 3 éléments totalisent 70 à 80% du temps de travail total. Le reste concerne la gestion / administration et l'entretien des bâtiments, serres et matériels.

Pour alléger le temps de travail on peut :

> **Mécaniser certaines tâches fastidieuses** (semis, plantations, désherbage, récolte des pommes de terre...)

> **Recourir ponctuellement à de la main d'œuvre salariée ;**

> **Se répartir les légumes** entre plusieurs maraîchers pour limiter le nombre de légumes et pratiquer l'achat / revente ou monter une structure collective pour la commercialisation ;

> **Acheter du matériel en commun** et organiser des chantiers collectifs selon une bourse d'échange de travail, chacun conserve alors ses productions...



GESTION DES MALADIES ET DES RAVAGEURS

- > **Favoriser la présence d'auxiliaires** en diversifiant les habitats : haies, étangs, prairie...
- > **Couvrir certaines cultures** (oignons, choux, carottes...) avec des voiles anti-insectes ;
- > **Bien gérer la température et l'hygrométrie dans les serres** en jouant sur l'aération et les périodes d'arrosage ;



- > **Choix de variétés pas ou peu sensibles aux maladies ;**
- > **Renforcer les cultures** par des décoctions, purins et autres préparations d'orties, prêles etc.
- > **Assurer un bon équilibre nutritionnel des cultures :** tout déséquilibre (carence ou excès) rend la culture plus sensible aux maladies et plus attractive pour les ravageurs.
- > **Profiter des associations culturales :** certaines plantes ont une action répulsive vis-à-vis des ravageurs ;

- > En cas d'attaques fortes qui mettent en péril les légumes, **utiliser les produits autorisés** (soufre, bouillie bordelaise, bacillus thuringiensis).

COMMERCIALISATION

La vente directe sur la ferme, en « panier » à un point fixe (système AMAP), les marchés locaux sont les lieux de commercialisation les plus courants.

- Il existe d'autres façons de vendre comme par exemple des points de vente collectifs ou magasins de producteurs.
- La vente se fait durant toute l'année en fonction de la saisonnalité des légumes. Les prix sont pratiqués au kg, à la botte, au panier.



DONNÉES ÉCONOMIQUES

INVESTISSEMENTS :



Clôture et irrigation, serre
13 000€



Matériel
25 000€



Amortissement : serres et irrigation 10 ans, matériel 7 ans.

CHARGES		PRODUITS	
Frais de production	9 860€	Ventes légumes	37 500€
Frais généraux	3 360€		
Amortissements	4 871€		
TOTAL	18 091€	TOTAL	37 500€
RESULTAT (avant cotisations sociales et financement du foncier et bâtiments)	19 409€		

CONCLUSION

Une bonne maîtrise de cette activité est indispensable.

Prévoir des besoins en main d'œuvre ou travail à l'entreprise.

Cette activité comme souvent en agriculture mérite de réfléchir au travail collectif ainsi qu'à l'utilisation de matériel ou d'atelier en commun.



L'Agriculture Paysanne doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine une alimentation saine et de qualité sans remettre en cause les ressources naturelles de demain.

Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous.

- **DES PAYSANS PLUS AUTONOMES**
qui produisent de la valeur ajoutée sur des surfaces raisonnables pour laisser de la place à d'autres paysans.
- **DES PAYSANS FIERS DE LA QUALITÉ DE LEURS PRODUITS**
et du lien développé avec les consommateurs et les autres acteurs du monde rural.
- **DES PAYSANS QUI INNOVENT**
pour préserver la nature et transmettre leurs fermes aux générations futures.



La NATURE est le principal capital des paysans : il est essentiel de travailler avec elle et non contre elle

- Maintenir la fertilité des sols sur le long terme.
- Privilégier la biodiversité domestique et la mixité des productions.
- Préserver les ressources naturelles et les partager de manière équitable.

Développer la qualité et le goût des productions agricoles

- Produire de façon transparente pour le consommateur.
- Respecter les cycles naturels et le bien-être animal.
- Apprécier sa propre production pour mieux la vendre.
- Choisir un label qui nous correspond.

Développer l'autonomie des fermes

- Rester maître des décisions à prendre sur sa ferme.
- Limiter les achats en semences et en aliments pour animaux, préférer les produire soi-même et valoriser les ressources locales.
- Limiter sa dépendance aux énergies fossiles dont les prix ne font que monter.
- Maîtriser son endettement et sa dépendance aux aides.



Répartir équitablement les volumes de production

- Dégager un revenu suffisant sur une surface et des tailles d'ateliers raisonnables pour permettre à d'autres paysans de travailler.
- Mieux valoriser ses produits.
- Améliorer sa marge nette par unité produite en limitant la capitalisation, en réduisant les intrants, etc.

Le paysan est un acteur local dynamique

- Entrer dans un réseau local de partage agricole.
- Ouvrir sa ferme régulièrement au public.
- S'investir dans la vie citoyenne.

Permettre aux paysans de transmettre leurs fermes aux nouvelles générations

- Limiter les agrandissements et les investissements qui seraient trop lourds pour que la ferme soit reprise.
- Sécuriser son foncier.
- Intégrer son temps de travail dans le calcul de son coût de production pour assurer la viabilité de la ferme et ne pas décourager des volontés d'installation.
- Rendre la ferme agréable à vivre et s'inscrire dans un réseau de solidarités.

